

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE  
CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE

REUNION DU 10 mars 2010

**PRESENTS :** R. ESKENAZI, président du Conseil de quartier, A. JAFFRY, vice-présidente, F. DA SILVA, J-L. DURAND, F. FABI, F. HUBERT, C. MARQUERIE, M. MAUDIRE, T. PETIT, F. PIRES, C. TOMCZAK, P-Y. TOUSSIROT, P. TUNIS, F. BLOOM-CHANDLEE, C. LOUP, L. CAUMONT, X. GAUVILLE.

**ABSENTS EXCUSES :** K. SAURAY

**ABSENTS :** D. FICHARD, L. CONSTANT, D. GUILBERT, A. KERKACHARIAN, M-C. SERRES

**ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :** A-M SORET, Directrice générale adjointe

M. ESKENAZI ouvre la séance et engage l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR	EXPOSE	COMMENTAIRE	DECISION DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
<b>Point n° 1 :</b> <b>Fonctionnement</b> <b>-point sur la</b> <b>communication</b>	R. ESKENAZI rappelle que sur le site internet de la ville, il y a une rubrique « conseils de quartier » avec les comptes-rendus des réunions plénières. Il est possible pour un groupe de faire une information sur l'avancée d'un projet entre 2 réunions plénières.		
<b>-remplacement des</b> <b>conseillers absents</b>	R. ESKENAZI rappelle comme il est indiqué dans la charte que : « l'absence sans excuse d'un membre qui n'a pas participé aux réunions du conseil pendant 6 mois est considérée comme démissionnaire, à défaut de justification et sauf avis contraire du conseil » or la 1 <sup>ère</sup> réunion du conseil du quartier du centre ayant eu lieu le 23 octobre 2009, seul un membre peut justifier qu'il soit remplacé à moins que le conseil n'en décide autrement. De plus, il est proposé, comme de nombreux conseillers de quartier l'ont souhaité, que les remplaçants des membres démissionnaires soient pris dans la liste des candidats volontaires non retenus plutôt que dans la liste des tirés au sort. Cette modification de la charte devra être validée en conseil municipal.		Le conseil est favorable à l'application de la règle fixée dans la charte et favorable également à ce que les remplaçants soient pris dans la liste des candidats volontaires non retenus. M. FICHARD absent aux réunions d'octobre 2009 et de mars 2010 est considéré comme démissionnaire et pourrait être remplacé par M. DEMARSON, candidat volontaire non retenu, s'il l'accepte.

<p><b>-information sur les supports de travail</b></p>	<p>R. ESKENAZI rappelle que la communication des documents administratifs aux membres des conseils de quartier se fait, par principe, selon les règles applicables aux citoyens. Pour les réservations de salles, pour simplifier le fonctionnement, il est proposé que les référents des groupes de travail contactent directement le service Manifestations chargé de la gestion des salles municipales. La réservation se fera par le biais d'un écrit mais un document simplifié est en cours de préparation, la convention de location de salle n'étant pas adaptée au cas des groupes de travail.</p>		
<p><b>Point n° 2 : proposition du conseil de quartier : présentation des projets des groupes de travail</b></p> <p>Groupe 1 : Voirie-Stationnement-Circulation-Luminosité-Sécurité routière :</p>	<p>Avant les présentations par les groupes de travail, Mme JAFFRY fait un bref exposé sur le quartier du centre, ses limites géographiques.</p> <p>-Suite aux réunions du groupe de travail, questions suivantes sont soulevées :</p> <p>-plan de circulation mis en place suite aux travaux de l'hôpital. Si ce plan est maintenu, signalétique à renforcer car difficile de trouver l'accès dans ce dédale de voies</p> <p>-aménagement de voirie, signalétique, pose de ralentisseurs, signalétique au sol ou par panneau : qui décide ? comment ?</p> <p>Concernant les ralentisseurs, une discussion s'engage sur leur nécessité ou non, sur la dangerosité de certains (notamment celui réalisé rue des Gallerands qui ne paraît pas être aux normes. Un membre du public indique que seuls les « coussins berlinois » sont autorisés.</p> <p>-parking 45 rue du marché : quid des places qui étaient réservés à l'hôpital ?</p>	<p>Sur ce point R. ESKENAZI précise que le plan va être revu, suite à une consultation des riverains. Mise en place probablement avant ou courant de l'été.</p> <p>R. ESKENAZI répond que ces travaux sont décidés par la mairie, avec, selon nature des voies, d'autres partenaires ou décideurs (le Conseil général par exemple). les aménagements sont étudiés en interne par une commission mixte services techniques/police municipale et les élus référents concernés puis validés par la municipalité. Il indique également que la question du plan de circulation intéressant les 3 quartiers, une réunion commune aux groupes de travail voirie des 3 conseils sera organisée pour aborder la question d'une manière globale. Sur la question des ralentisseurs, les Services techniques seront saisis.</p> <p>R. ESKENAZI indique que ces places sont désormais ouvertes au public et ne peuvent</p>	

	<p>M. Tunis signale des arbres rue des Gallerands sur une propriété de la ville, qui sont dangereux car non élagués depuis longtemps. Une pétition de certains riverains aurait circulé pour demander que ces arbres ne soient pas abattus. Mais il y a un problème de sécurité.</p>	<p>donc plus être réservées à certaines catégories d'utilisateurs.</p> <p>Mme SORET indique que la ville a passé depuis peu de temps un marché pour l'élagage d'arbres et que ce point sera transmis au service des espaces verts.</p>	
<p>Groupe 2 : Sécurité-hygiène-Cadre de vie-embellissement Environnement :</p>	<p>M. PIRES, référent du groupe 2, présente le compte-rendu de la réunion du 9.12.09</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la sécurité ; il est constaté une augmentation sensible des actes d'incivilités, dégradations voir d'agressions. Il demande s'il serait possible que le chef de la police municipale puisse assister à une réunion du groupe de travail.</li> <li>-questions sur le devenir de l'ex Sous-préfecture et sur l'espace Château-Gaillard</li> <li>-hygiène : problème des déjections canines. M. Pires présente un projet avec plusieurs volets : sensibilisation (communication mais aussi verbalisation) et renforcement des moyens techniques (bornes de propreté, canisettes...)</li> </ul>	<p>Sur la sécurité, R. ESKENAZI indique que c'est une question dont la municipalité est parfaitement consciente. Le maire est en contact étroit avec la police nationale et a demandé un renfort des effectifs. La police municipale mène également des actions avec la police nationale.</p> <p>Concernant l'ex Sous-préfecture, il est indiqué que ce bâtiment est la propriété du Conseil Général. Le maire a demandé au Conseil général de se positionner. Un membre du conseil propose que le commissariat soit installé dans ce bâtiment. Concernant l'espace Château-Gaillard, R. ESKENAZI indique que l'espace culturel appelé maintenant Lucie AUBRAC va ouvrir très prochainement. A côté, le bâtiment de la Conciergerie accueillera l'office de tourisme et une maison des associations.</p> <p>Mme CAUMONT, membre du groupe 4, propose un projet se situant avant la verbalisation et ayant l'objectif d'éduquer les plus jeunes à la citoyenneté d'une façon ludique et créative».</p>	

	<p>-engagement de la commune sur le développement durable</p>	<p>Sur ce point R.ESKENAZI confirme que la commune est bien dans une démarche développement durable même si elle n'a pas souhaité s'engager dans un agenda 21.</p>
<p>Groupe 3 : PLU- Transports-Projets immobiliers- Développement durable;</p>	<p>M. HUBERT, référent, indique que pour l'instant le groupe a surtout travaillé sur la question du PLU. Il fait un compte-rendu de la réunion du 10 février qui a rassemblé les trois groupes PLU. Le groupe travaille sur la contribution à apporter au diagnostic. La prochaine réunion du groupe est prévue le 16/3. M. HUBERT fait remarquer cependant que les membres du groupe attendent plus d'informations de la part de la mairie.</p>	<p>Mme JAFFRY propose que soit organisée dans le quartier une promenade pédestre (d'1'heure environ, un dimanche par mois, groupe de 15 personnes maxi), ayant les objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. de vérifier sur le terrain la pertinence de mettre en place des circuits piétons (notamment autour des groupes scolaires) et leur cohérence : rues et sentes concernées.</li> <li>2. collecter des informations in situ pour le diagnostique (auquel le groupe 3 c'est associé) du PLU.</li> <li>3. Autres : pour la santé, le plaisir de découvrir ou redécouvrir son quartier au rythme physiologique de la marche à pied.</li> </ol> <p>Public concerné : les membres du CQC et les montmorencéens du centre.</p>
<p>Groupe 4 Communication, Animation sociale, culturelle, économique et intergénérationnelle</p>	<p>Mme CAUMONT et Mme MAUDIRE présentent les différents projets du groupe :</p> <p><i>1° CERTAINS A COURT TERME :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-dans le cadre des « journées du patrimoine », des ateliers d'artistes ouvriraient leurs portes (une petite quinzaine). Un itinéraire de visite de ces ateliers sera mis en place. Ce projet avait déjà été présenté à l'adjointe à la culture et a reçu un avis favorable</li> <li>-projet de concours photos de « Montmorency insolite », concours ouverts à différentes catégories : enfants, adolescents, adultes, seniors...et une exposition par exemple sur les grilles du parc ; avec distribution de prix.</li> </ul> <p>Dans un premier temps, la Mairie sera sollicitée en terme d'organisation et de communication.</p>	

	<p><i>2° D'AUTRES A PLUS LONG TERME :</i>  -création d'une « maison intergénérationnelle » avec un « troc de compétences » : bricolage, couture, gardes d'enfants, jardinage...sur le principe des SEL (Système d'Echanges Locaux). Les SEL sont basés sur un système d'échanges humains bien plus qu'économiques et qui permet d'associer plusieurs générations.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. pose la question du devenir du projet de l'Eden.</li> <li>2. Elle suggère également un renforcement de la communication en ville par le biais de panneaux d'information lumineux notamment à ses entrées et sorties.</li> </ol>	<p>1. Sur l'Eden, R. ESKENAZI indique que ce projet est inscrit au « plan pluriannuel d'investissement » de la ville. Mais d'autres investissements doivent être réalisés d'abord.  Une discussion s'engage entre les membres du conseil, et le public sur le caractère prioritaire ou non de ce projet.</p>	
<p><b>Point n°3 : propositions et informations de la mairie</b></p>	<p>R. ESKENAZI indique que la volonté de la ville est de revenir à la fête de la musique telle qu'elle était conçue à l'origine. Une animation est organisée le soir à partir de 20h dans le parc de l'hôtel de ville et il est suggéré qu'auparavant dans les quartiers une ou des animations soient organisées avec des musiciens amateurs bénévoles.  Une réunion transversale avec les groupes de travail « animations » des 3 conseils, les élus référents et les services municipaux est prévue.  R. ESKENAZI rappelle également que les 26, 27 et 28 mars se tiendront « les Naturelles ». Il signale notamment la conférence du Conseil d'Architecture, d'urbanisme et d'Environnement sur le développement durable qui se tiendra durant ce week-end.  Il indique également la soirée « cabaret slam » du vendredi 12 mars.</p>		
<p><b>Point n°4 : Questions diverses du public</b></p>	<p>-le terrain de l'ex maison de retraite des russes est une décharge. Que peut-on faire ?</p> <p>-rue de Margency : des aménagements sont ils prévus ? quels sont les règles de stationnement qui s'appliquent ? le stationnement à cheval sur le trottoir est il autorisé ? pourquoi n'y a-t-il pas de signalisation ? Nuisances liées à la circulation</p>	<p>Il s'agit d'un terrain privé ; le propriétaire sera contacté pour lui demander de nettoyer.</p> <p>Un point sera fait sur cette voie lors de la prochaine réunion.</p>	

<p>des poids lourds (bruit, vitesse donc danger, vibrations dans les maisons)</p> <p>- Route de Saint-Brice : les mêmes problèmes se posent.</p> <p>-des terrains ont été pollués dans les Pampelumes par un agriculteur qui répandait des pesticides de manière intensive. Des courriers ont déjà envoyés en mairie et même un dossier complet déposé.</p> <p>-l'état de la sente des pampelunes nécessite des travaux de réfection. En bas de la sente un gros arbre mort doit être enlevé.</p> <p>-réfection de trottoir à faire à la hauteur du 5, rue Notre-Dame, devant la Villa Jeanne d'Arc.</p> <p>-Nombreuses dégradations de véhicules, multiplication des actes d'incivilité, sentiment d'insécurité. Les habitants signalent qu'ils ne sont pas toujours bien reçus lorsqu'ils vont déposer plainte au commissariat.</p> <p>-des véhicules stationnent devant l'accès pompier de la maternelle Pasteur.</p>	<p>Sur cette question, R. ESKENAZI renvoie à ce qu'il a dit sur la sécurité. Le maire mène une action importante vis à vis de la police nationale pour obtenir un renforcement des moyens.</p>	
--	--	--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h10

La Vice-présidente,  
A. JAFFRY



Le Président,  
R. ESKENAZI

